

CAMPUS

Le journal



des stagiaires de l'ENFiP

NOVEMBRE 2018

Élections au Conseil de Promotion des Inspecteurs stagiaires
CHOISISSEZ F.O.-DGFIP
le Mardi 13 novembre



AVEC 24,32 % DES VOIX LES STAGIAIRES DE LA PROMOTION 2017/2018 ONT FAIT DE F.O.-DGFIP LA 2^e ORGANISATION CHEZ LES INSPECTEURS

LE CONSEIL DE PROMOTION QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le conseil de promotion est l'organisme consultatif spécifique regroupant les Inspecteurs des deux établissements de l'ENFiP Noisiel et Clermont. Il est compétent pour toutes les questions relatives à votre scolarité et au fonctionnement interne de l'école.

C'est une instance qui permet d'agir et d'influer sur tous les sujets émaillant votre scolarité : aménagements d'horaires, qualité d'accueil et d'intendance (restauration, logement), informations sur vos droits (indemnités, primes, congés), etc.

Le vote du 13 novembre est important pour peser sur votre avenir : mutations, promotions, indemnités et primes...

QUI SIÈGE ?

Outre les 8 représentants des élèves élus par les inspecteurs en scolarité, le conseil de promotion se réunit trois fois par an et comprend des chargés d'enseignement désignés par l'administration ainsi que des représentants de la direction.

Ce sont les représentants des élèves que vous élirez le 13 novembre. 16 noms vous sont proposés : 8 titulaires et 8 suppléants.

F.O.-DGFIP ET VOUS

Pour **F.O.-DGFIP**, le Conseil de promotion doit être votre lieu d'expression privilégié.

Vos représentants **F.O.-DGFIP**, regroupant des élèves d'origine interne et externe, coopérants, adhérents et non adhérents y relaieront vos suggestions, critiques et revendications en matière de scolarité, contrôle de connaissances, activités périscolaires, logements...

Ils feront en sorte que votre avis, vos interrogations ou vos inquiétudes se traduisent par des améliorations concrètes pour l'ensemble des stagiaires.

En choisissant les candidats F.O.-DGFIP vous choisirez des représentants à l'écoute, disponibles et efficaces.

Avec des militants dans toutes les directions et dans tous les départements, voter pour F.O.-DGFIP, c'est

aussi voter pour un syndicat qui continuera à vous défendre après votre scolarité dans les différentes CAP locales et nationales.

UNE SCOLARITÉ BOULEVERSÉE

Vous suivez actuellement une scolarité des Inspecteurs des Finances Publiques entièrement refondue.

Une réforme mise en oeuvre à marche forcée contre l'avis unanime des organisations syndicales représentant les personnels et les stagiaires et le temps insuffisant accordé aux enseignants ont des répercussions énormes sur le déroulement de votre scolarité. Le ressenti exprimé lors de la conférence du 23 octobre dernier a témoigné d'un profond malaise chez les inspecteurs stagiaires : densité de certains cours, matière survolée pour d'autres, malaise des équipes enseignantes, inconnue totale sur les évaluations à venir concourant au stress ambiant dans les établissement de formation...

Cette scolarité est trop exclusivement axée sur l'employabilité immédiate de l'inspecteur à l'issue de sa formation et son premier emploi. Ce qui semble avoir présidé à cette réforme de la formation initiale a été rappelé d'une phrase par le Directeur Général adjoint Antoine MAGNANT : savoir si les chefs de services

« seront satisfaits de la manière dont on vous livre ». Tout est dit !

En choisissant les représentants F.O.-DGFIP vous aurez l'assurance que votre avis sera pris en compte et vous pourrez peser sur le déroulement de votre scolarité et participer concrètement à son amélioration.

Tout au long des groupes de travail avec l'administration, **F.O.-DGFIP** a constamment réaffirmé son attachement à **une formation initiale de qualité qui ne soit pas exclusivement centrée sur le premier emploi** mais qui permette au contraire à chaque inspecteur de disposer d'un socle de connaissances sur l'ensemble des métiers de la DGFIP dans une logique de carrière.

F.O.-DGFIP défend une formation initiale véritablement professionnelle. Le syndicat dénonce à ce titre :

- ▶ la place insuffisante laissée aux stages et la mise en place d'un stage probatoire conditionnant votre titularisation
- ▶ Alors que les applications informatiques sont au coeur de l'exercice des métiers, **F.O.-DGFIP** déplore que leur apprentissage concret soit renvoyé vers

la période de stage pratique. Nous demandons des «bases écoles».

- ▶ la persistance d'une approche parfois excessivement scolaire, génératrice de difficultés, de tensions et de démotivation.
- ▶ le maintien d'une note administrative de participation.
- ▶ Le déroulé de cours importants en un temps restreint
- ▶ la place excessive de l'E-formation

Parce que **le rythme des enseignements est soutenu et parfois trop concentré** sur certaines périodes **F.O.-DGFIP** souhaite :

- ▶ L'adaptation des calendriers pour éviter les effets de concentration comme c'est actuellement le cas
- ▶ l'adaptation des méthodes pédagogiques en privilégiant les exercices pratiques, les synthèses, les reformulations et des restitutions constructives.
- ▶ une attention accrue aux conditions matérielles de déroulement de la scolarité (chauffage, par exemple)

Pour **F.O.-DGFIP**, **l'année de scolarité doit aussi être une année d'épanouissement personnel**. Les conditions matérielles liées au logement, aux crèches, au parking doit faire l'objet d'une attention permanente et offrir un niveau de prestations équivalent dans tous les établissements.

F.O.-DGFIP revendique également :

- ▶ la réintroduction du mardi après-midi libéré
- ▶ la libération d'une troisième demi-journée par semaine et la gestion «intelligente» des autorisations d'absence
- ▶ la communication anticipée des plannings de cours et une information rapide en cas de modifications
- ▶ Ique les stagiaires ne changent pas d'établissement lors de l'entrée dans les blocs métiers
- ▶ **un accompagnement permanent et réactif des stagiaires en situation de handicap.**
- ▶ **l'abandon de la retenue sur salaire comme mode de régulation des retards.**

La scolarité doit **permettre à chacun de suivre** sans faire du moindre faux pas une source de pression supplémentaire. **F.O.-DGFIP** demande :

- ▶ l'accès à des cours de soutien dès les 1^{ères} difficultés à la demande des stagiaires
- ▶ un nombre suffisant d'épreuves pour prendre en compte un éventuel accident de parcours
- ▶ le maintien d'une épreuve de remplacement en cas d'empêchement justifié
- ▶ le maintien d'une épreuve joker

Aucun stagiaire ne doit avoir à payer pour se former.
F.O.-DGFIP revendique :

- ▶ la couverture intégrale des frais réellement engagés par les stagiaires tant au cours de la formation théorique que pendant les périodes de stages
- ▶ la mise en oeuvre systématique du mécanisme des avances et la réduction des délais de remboursement

VOTER F.O.-DGFIP C'EST AUSSI REVENDIQUER :

- **Un reclassement des fonctionnaires internes avec effet pécuniaire dès le mois de septembre**
- La revalorisation significative de la grille indiciaire des Inspecteurs des Finances Publiques avec disparition de l'Indice Majoré 321
- Une amélioration du régime indemnitaire des Inspecteurs non comptable, tout en reconnaissant un régime spécifique pour les comptables, lié à l'exercice de la Responsabilité Personnelle et Pécuniaire
- Un déroulement de carrière amélioré par une augmentation des taux de promotion aux grades supérieurs
- Des implantations d'emplois supplémentaires d'adjoints dans un réseau de postes comptables préservés
- Le libre choix du lieu de stage
- La possibilité pour les agents originaires d'effectuer leur stage dans leur DOM

F.O.-DGFIP est la seule organisation à revendiquer 2 véritables mouvements de mutation au 1^{er} septembre et au 1^{er} mars

Une question ? un problème ?
Un renseignement ? une idée ?

Prenez contact avec

Noisiel	Catherine BOULET	06 98 07 91 85
Noisiel	Olivier BRUNELLE	06 20 04 55 43
Clermont-Ferrand	Jacinthe GUILLOT	07 78 19 39 45

CONSEIL DE PROMOTION 2018/2019

ILS S'ENGAGENT POUR VOUS REPRÉSENTER



Christophe GIULIANI
CLERMONT



Julien MIRC
NOISIEL



Marine WILHELM
CLERMONT



Loïc MAILLARD
NOISIEL



Philippe DEVAUTOUR
CLERMONT



Noura BABIN
NOISIEL



Vanessa GONTRAN
CLERMONT



Pierre BONNET-LABORDERIE
NOISIEL



Romain SAMSON
CLERMONT



Isabelle TALAU
NOISIEL



Hélène MARMILLOT
CLERMONT



Céline DESQUIENS
NOISIEL



Julie MAILLET
CLERMONT



Alexandre BARRA
NOISIEL



Mylène LAQUIT
CLERMONT



Tania SADRANI
NOISIEL

Mardi 13 novembre
VOTEZ ET FAITES VOTER
POUR LES CANDIDATS

